

Les élections passent

LA CRISE DU LOGEMENT DEMEURE...

L'arrivée au pouvoir du Parti libéral laisse perplexe les associations de locataires puisque, à la lecture du programme du parti et des déclarations du Premier ministre, monsieur Jean Charest, lors de son assermentation, il y aura de toute évidence une baisse de construction de logement social par rapport au dernier budget péquiste.

Malgré les promesses du Parti libéral de respecter les engagements du gouvernement précédent en matière de logement social, l'Association des locataires de Sherbrooke (ALS) se questionne sérieusement sur la réalisation de cette promesse puisque le gouvernement libéral souhaite, pour les cinq prochaines années, rééquilibrer les finances publiques afin de combler un soit-disant déficit de quatre milliards \$, des baisses d'impôts et le gel de tous les ministères à l'exception de la Santé et de l'Éducation, ce qui engendre une coupure de 10 % pour les ministères touchés, incluant celui de l'Habitation.

L'Association des locataires de Sherbrooke entend rappeler au Premier ministre la gravité de la crise du logement et la nécessité qu'elle soit une priorité de l'action gouvernementale. La crise du logement est beaucoup trop grave pour accorder la moindre trêve au gouvernement Charest. Il se disait prêt à gouverner, c'est le temps de le montrer. Et s'il y a un dossier où il doit bouger rapidement, c'est bien celui du logement.

Pour en finir avec la crise du logement !

L'Association des locataires de Sherbrooke réclame la réalisation d'un grand chantier de logement social de 8000 nouveaux logements sociaux

*Vous avez besoin
d'un logement ?*



*Pensez au
logement
social !*

par année, dont la moitié en HLM. Pour Sherbrooke, le grand chantier permettrait la réalisation de 250 nouvelles unités par année. Les programmes actuels permettent seulement la réalisation de 60 unités par année.

La ville de Sherbrooke sera de nouveau exclue du décret concernant les mesures d'urgence. Malgré les pressions exercées sur le gouvernement péquiste par l'Association des locataires et par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) pour faire reconnaître l'ensemble des villes ayant un taux d'inoccupation de 3 % et moins, le gouvernement précédent a maintenu le critère du 1,5 % et moins. Sherbrooke a un taux d'inoccupation de 1,6 % et pour plusieurs villes environnantes, le taux est inférieur à 1 %. De plus, le nouveau décret res-

treint l'accessibilité aux ménages locataires avec enfants avec un budget trois fois moins élevé qu'à l'été 2002.

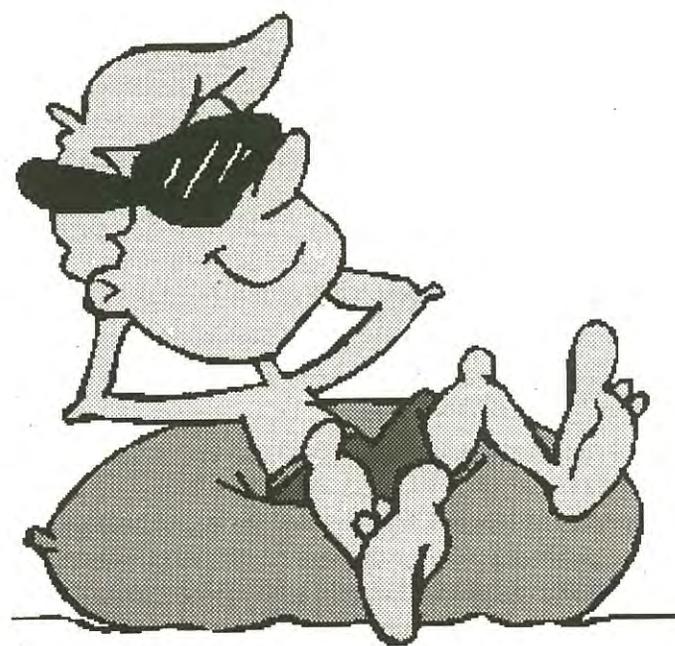
L'Association des locataires de Sherbrooke et le FRAPRU demandent donc la mise sur pied de mesures d'urgence suffisantes pour l'ensemble des personnes et des familles qui se retrouveront sans logis, et ce, dans toutes les municipalités où le taux de logements inoccupés est inférieur à 3 %. Le gouvernement doit agir dans les plus brefs délais. L'Association des locataires de Sherbrooke avise le gouvernement qu'elle multipliera ses actions tant et aussi longtemps qu'elle n'obtiendra pas de réponse positive à ses demandes. Pour informations : (819) 823-9135.

**Normand Couture
Suzanne Thériault**
Association des locataires

- SOMMAIRE -

Garderies à 5 \$... rien ne va plus	p. 2
Ah! Les vacances	p. 2
La jeunesse tient son rôle social	p. 3
\$\$\$tar Académie	p. 4
Comités consultatifs pour les jeunes	p. 4
Sécurité du revenu ou insécurité du revenu	p. 5
Loi sur les normes du travail : craintes à venir	p. 6
Besoin de vacances	p. 6
Noyade : tragédie estivale	p. 7
Familles d'ailleurs - travail d'ici	p. 7
Lecture : « Un amant de fortune »	p. 8
Acheter local? Mais oui c'est possible	p. 8

Sous un ciel sans nuage...



**Bonnes
vacances!
Bon repos!**

L'Équipe de rédaction

-- ÉDITORIAL --

Gardereries à 5 \$

Rien ne va plus!!!

À peine un mois après son arrivée au pouvoir, le Parti libéral du Québec (PLQ) n'y va pas avec le dos de la cuillère. Gels budgétaires pour les ministères, abolitions, compressions et congédiements. Bref sous prétexte d'une impasse budgétaire (trou hypothétique de quatre milliards dans le budget du Parti québécois) relevée par l'ancien vérificateur général du Québec, Guy Breton, le réseau des centres de la petite enfance (CPE) semble être touché par une nouvelle administration (néo)libérale. L'adoption du budget provincial d'ici quelques semaines nous en dira plus long.

Promesse électorale... quelle promesse?

En Estrie, 52 CPE offrent actuellement 6 900 places par rapport à 2 500 en 1997. Présentement, 400 places sont en développement dont 230 en garderie et 170 en milieu familial. Il reste 700 places à développer en milieu familial. Mais avec les compressions de 300 à 500 millions que semble exiger le Conseil du trésor pour le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF), plusieurs craignent que cette décision ne mette en péril le réseau de garderie sans but lucratif géré par les parents. Ces compressions risquent de freiner le développement de nouvelles places et d'abolir l'universalité à 5 \$.

Sous l'ancien gouvernement péquiste, le budget Marois avait prévu une augmentation de 200 millions devant servir à atteindre un objectif de 200 000 places d'ici 2005-2006. Durant la campagne électorale, le Parti libéral s'était engagé à maintenir le système des services de garde à 5 \$. Le MESSF est le troisième ministère en importance après ceux de la Santé et de l'Éducation. Le Premier ministre du Québec et député du comté de Sherbrooke, monsieur Jean Charest, n'a pas cessé de répéter durant cette campagne qu'on ne peut pas « calculer » lorsqu'on parle de l'éducation des enfants...

Des compressions avant... des baisses d'impôts après

Cet exercice de compressions budgétaires s'inscrit dans une politique globale de « réingénierie » de l'État : la réduction des services publics pour assurer une baisse d'impôts de cinq milliards sur une période de cinq ans à partir de 2004. C'est une promesse électorale qui semble mieux tenir le coup que d'autres... La déconstruction de l'État s'observe déjà : report de la réforme du secondaire, silence sur le plan d'action visant à lutter contre la pauvreté, gels des projets d'investissements, report du règlement sur le dossier de l'équité salariale à l'automne prochain, abolition de l'Observatoire québécois de la mondialisation, etc.

ENTRÉE LIBRE s'inscrit contre cette politique qui remet en question le rôle de l'État et, qu'à peine élu, s'en prend à un ministère à caractère si hautement social. Soulignons au passage que lorsque les garderies à 5 \$ ont été établies, certains analystes avaient indiqué qu'il en coûterait plus cher aux personnes à bas revenus que le système précédent. Une véritable politique travail-famille doit être équitable pour l'ensemble des familles et ne pas être établie en fonction de leurs revenus. Qui va s'occuper de toute cette nouvelle paperasse? Les CPE? La ministre déléguée à la Famille, Carole Thériberge, vient d'annoncer que dès septembre, 3000 enfants auront droit à une place en garderie privée. Elle vient de mettre la hache dans le développement du réseau des CPE. Malheureusement, encore une fois, on constate que la mise en place d'un réseau de garderies public, universel et gratuit n'est pas pour demain. Les grands perdants dans tout ce débat sont encore les personnes démunies de la société québécoise qui ont besoin d'un tel réseau.

L'Équipe de rédaction



Un air de vacances...

ARRÊTEZ LA TERRE, je veux descendre! Ça va trop vite, j'ai le vertige, ça s'emballe comme un manège devenu fou... Et puis d'ailleurs je m'arrête : c'est les VACANCES! Quel beau mot, qui rime avec intense (chaleur) et danse (de joie)... Trouvez vous-même vos propres mots pour voir où ils vous emmènent...

C'EST BON DE LE RAPPELER : « Vacances » vient du mot « vacant » qui veut dire « inoccupé », « libre » - tout comme une enseigne de motel l'annonce pour ses chambres. Mettre son corps et son esprit au repos, au neutre. Faire le vide pour atteindre la plénitude des sens. Oublier le « faire » pour seulement « être ».

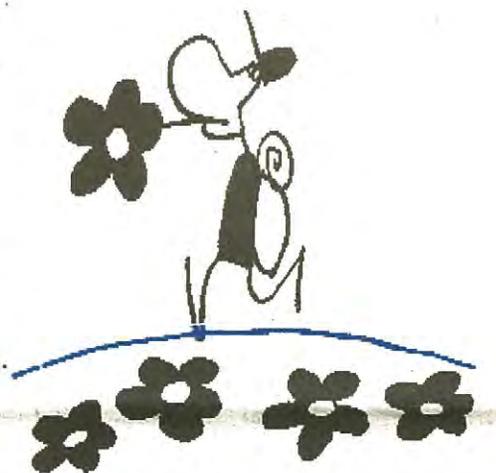
ÊTRE UN NEZ, UNE PEAU, DES OREILLES, DES YEUX.

Goûter à travers tous ses sens les odeurs de terre, soleil, mer, chaire, et toutes les combinaisons possibles avec ses éléments.

RÉ-APPROVOISER LE SILENCE ET LA DURÉE pour mesurer combien notre société nous fait vivre dans l'agitation et l'instantané. Ce qui nous donne l'impression que tout peut être magique. Mais c'est un leurre, une fausse magie. Reportez-vous, fidèles lecteurs et lectrices d'Entrée Libre, à l'excellente caricature du numéro précédent (avril). C'est un bon départ pour commencer un « jeûne » de T.V. Ne prenez pas ça comme une punition infligée à un enfant qu'on envoie méditer dans son coin, pour arrêter - ce qu'il faisait et nous déplaisait - et prendre le temps d'y réfléchir. Les adultes demandent aux enfants quelque chose qu'ils ne font pas eux-mêmes.

FAIRE HALTE, ARRÊTER DE PENSER POUR RÉFLÉCHIR, reprendre son souffle, parce que le souffle c'est la vie. « Où cours-tu? Ne sais-tu pas que le ciel est en toi? » nous demande Christiane Singer dans son livre qui porte le même titre. Je vous souhaite de trouver un ciel sans nuage pour cet été 2003?

Nadine Stasse



Journal communautaire
bimestriel

ENTRÉE
LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Téléphone : 821-2270
Courriel : entree@aide-internet.org

Équipe de rédaction Caricature

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Carole Gascon
Normand Gilbert
Marisol Lemay
Nadine Stasse

Collaboration

Manon Brunelle
Normand Couture
François-O Desmarais
Amélie Grenier
La Débrouille
Guillaume-P Limoges
André Nault
Me Micheline Plante
Claude Richard
Suzanne Thériault

Mise en page
Louise Daigle

Correction
Marisol Lemay

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Distribution :
Publi-Sac Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082
Dépôt légal 2^e trimestre 2003
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Culture et Communications Québec

AVDA tirage certifié membre 2002

RPM média placement réseau de COMMUNAUTAIRE

ON JOUE NOTRE RÔLE, ON OCCUPE NOTRE ESPACE

Préoccupés par les réalités politiques, culturelles, économiques et environnementales actuelles, plusieurs groupes jeunesse ont émergé à Sherbrooke depuis environ deux ans. De provenances multiples, ces jeunes ont toutefois un objectif commun, ils cherchent à *construire des espaces d'action et de discussion propres à la jeunesse*¹.

Dans cette optique, une centaine d'entre eux participe au premier Forum social de la jeunesse estrienne (FSJE) en décembre dernier. Deux jours de discussions, de débats et d'engagement aux tables portant sur l'environnement, la santé, l'éducation, la culture, la société et l'espace politique. Chacune de ces tables a témoigné de l'importance et de l'ampleur du travail en réseau tant au niveau local, provincial et international. En effet, comme l'affirme la déclaration finale, *cette démarche est régionale, mais s'inscrit dans un contexte mondial qui nous touche directement*. Un premier forum fructueux qui entraîne le développement de groupes d'actions pour mettre en application des priorités identifiées par les tables thématiques et la plénière.

Assemblée dynamique

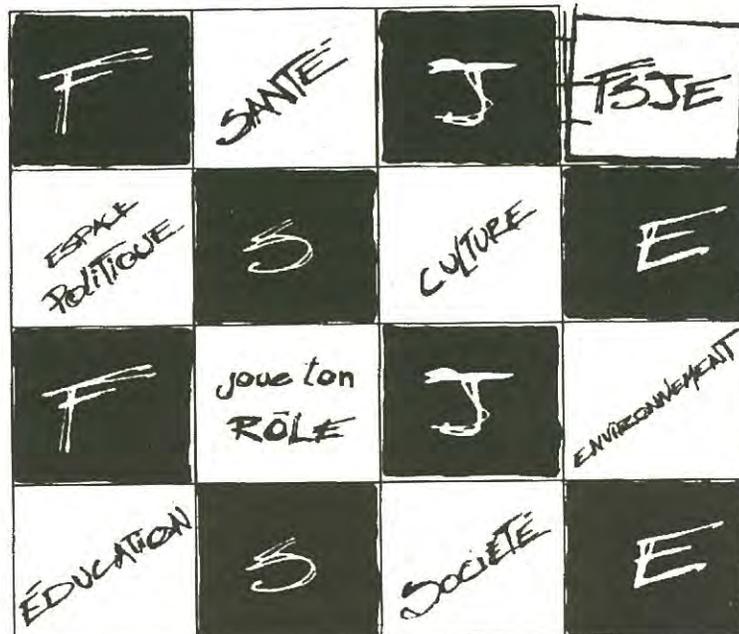
Le mardi 20 mai 2003, une assemblée publique du FSJE a

été convoquée pour faire le point sur les actions entreprises. Groupes et individus concernés par le FSJE sont présents et font part de leur bilan et de leurs perspectives. Le comité culture se concentre sur l'établissement d'une structure pour les artistes régionaux (GAAR), la table environnement travaille à la création d'un groupe environnemental jeunesse (Enjeu Estrie) et le groupe de mobilisation participe au mouvement contre la guerre en Irak et au réseautage au niveau provincial. Une tournée régionale concernant les différents processus de démocratie participative tel que le FSJE est en cours dans les milieux jeunesse de l'Estrie. Les participants sont aussi invités à s'investir dans les Comités consultatifs jeunesse qui se développent. Enfin, des membres de la Commission jeunesse du Conseil régional de développement (CRD-Estrie) signalent leur appui à la démar-

che et à la réalisation de certaines priorités. Bref, l'ensemble des éléments présentés est impressionnant.

Réunion dominicale : êtes-vous prêts?

Dans un deuxième temps, l'assemblée réfléchit à la pertinence de faire du forum non pas un événement mais un processus et un lieu permettant aux différents groupes de se rejoindre et de concerter. Le défi est maintenant d'assurer une unité dans cette pluralité d'intérêts et de stratégies, d'enrichir nos actions en intégrant les différentes perspectives. L'assemblée a fait consensus sur l'idée de se réunir le dernier dimanche de chaque mois pour poursuivre la démarche. Le prochain rendez-vous se tiendra le dimanche 29 juin prochain, à 18 h 30, au CSI, 165 rue Moore, à Sherbrooke (précédé d'un souper communautaire dès 17 h pour les intéressés).



FORUM SOCIAL DE LA JEUNESSE ESTRIENNE

occupe ton espace : joue ton RÔLE

www.fsje.cjb.net

¹Extrait de la Déclaration finale du Forum social de la jeunesse estrienne

Pour en savoir plus :

Culture : Groupe d'action pour les artistes en région (GAAR),

www.gaar.ca

Environnement : Enjeu Estrie, Catherine Larouche, 821-4357,

revedeterre@yahoo.fr

ESPACE POLITIQUE : COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE

563-3774 POSTE 30, COMITECONSUL@HOTMAIL.COM

Groupe de mobilisation (GRRRRR)

mondepourri@lavache.com

Tournée régionale :

Cojité, 566-8595 poste 29, cojité@hotmail.com

Guillaume-Paul Limoges



Photos : Louise Daigle pour

Les Sans-Chemise manifestent...

Mettons nos culottes pour ne pas perdre nos chemises car nous sommes tous et toutes des « Sans-Chemise » !!!

Lors d'une assemblée publique sur les enjeux de l'assurance-chômage portant sur la relance de la lutte sur l'admissibilité au régime ainsi que sur le vol de la caisse d'assurance-chômage, plusieurs personnes s'étaient donné rendez-vous au Bistro Les Beaux Dimanches le 21 mai dernier.

L'automne dernier, le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) a lancé l'appel à la formation de coalitions locales ou régionales des « Sans-Chemise » afin de créer une pression populaire sur le gouvernement fédéral. Aujourd'hui, huit coalitions existent et d'autres seront formées au cours des prochains mois.

En Estrie, le Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie (MCCE) a choisi de mener ce dossier au sein d'un comité de travail de Solidarité Populaire Estrie (SPE) dans le but de sensibiliser la population à l'importance de la lutte contre le régime actuel d'assurance-chômage au Canada. Lors de cette soirée, des intervenants locaux et de l'extérieur nous ont expliqué les enjeux de cette lutte. De plus, une militante d'Argentine, du Mouvement des *Piqueros* est venue nous parler de la situation des sans-emploi dans son pays.

Pour ceux et celles qui aimeraient recevoir des courriels d'information sur les activités des « Sans-Chemise », vous pouvez nous envoyer un simple message à notre courriel : mme@sympatico.ca ou encore en téléphoner au (819) 566-5811.

Source : Denis Poudrier, MCCE

-- MÉDIAS --

\$\$\$ Star Académie

Avec un auditoire avoisinant les trois millions de téléspectateurs, *Star Académie* fut sans aucun doute l'émission québécoise la plus regardée de l'hiver 2003. La machine Quebecor a poussé au maximum la pratique de la convergence, au grand plaisir de ses actionnaires. Des voix se sont élevées dans le milieu artistique mais fort de ce succès, Quebecor compte bien récidiver, car il ne fait aucun doute que *Star Académie* a contribué à hausser ses gains en 2002.

La convergence en action

Dans le magazine *Le 30* d'avril 2003, Paul Cauchon explique cette convergence : « Évidemment, on a vu avant la mise en ondes de l'émission un nombre élevé d'autopromotions sur les ondes de TVA. On a ensuite vu les hebdomadaires populaires de Quebecor multiplier les pages couvertures sur les candidats de *Star Académie*. On a vu dans les vitrines des SuperClub Vidéotron des affiches invitant tout le monde à s'abonner à Internet pour mieux suivre le projet. On a vu d'énormes panneaux publicitaires surgir en mars à l'entrée des magasins Archambault, propriété de Quebecor, pour annoncer la sortie au printemps du premier CD des participants de l'émission ». Toujours selon lui, « il m'apparaît clair que *Star Académie* représente un enjeu économique et idéologique majeur pour Quebecor, qui place pour la première fois depuis l'achat Vidéotron-TVA toutes ses constituantes au service d'une même cause commerciale, au service d'une même émission ».

\$\$\$ et convergence

Le bénéfice annoncé (avant intérêts, impôts et amortissements) aux actionnaires du Groupe TVA lors de l'assemblée générale annuelle du 2 mai dernier était de 79 millions, une hausse de 12 % par rapport à celui de 2001. Il semblerait, selon Claude Turcotte, journaliste économique au *Le Devoir* (3-4 mai 2003) que « Le Groupe TVA gagne plus d'argent, malgré une concurrence plus forte et mieux organisée. Cela est dû en partie à la convergence, comme le montre bien le succès de l'émission *Star Académie* ».

Milieu artistique

Des artistes et artisans du milieu artistique voient d'un mauvais oeil l'arrivée de la « formule » Quebecor qui comme les chaînes de restauration rapide s'appête à nous servir leurs nouvelles saveurs du mois. Si la recette a porté fruit, il y a fort à parier que des formules similaires seront développées par ses concurrents.

Le Crémi s'interroge sur cette tendance à l'« industrialisation » de la créativité dérivant d'une mise en scène orchestrée par Quebecor. L'émission a connu un succès autant monétaire que populaire. Comment se dessinera l'avenir pour les participant-e-s actuels lorsqu'une nouvelle série débutera à l'automne? À moyen terme, comment sera garantie l'impartialité journalistique? Autant de questions qu'il faut se poser lorsque l'on voit le *Lundi* et le *Journal de Montréal* faire la une avec cette émission.

Claude Richard, pour le Crémi

Construire ensemble la démocratie

Les Comités Consultatifs Jeunesse vont naître

Au Québec, environ aux quatre ans, il est une journée très spéciale au cours de laquelle on invite les citoyens à se rendre à l'urne électorale afin d'exercer leur inestimable droit de vote.

À telle date, pour un instant magique, chacun peut s'enorgueillir, se gonfler les poumons de fierté, et s'écrier à quel point elle est belle la « démocratie ». Or, faut-il un seul jour pour se rappeler que l'on vit en démocratie, qu'il en suivra plus de mille pour l'oublier.

Consommateur ou citoyen

Pour la majorité d'entre nous, l'exercice quotidien de la citoyenneté ne signifie guère davantage que faire acte de politique dans le choix de biens de consommation divers, en faisant entendre sa voix sociale à travers l'achat équitable ou encore à travers l'encouragement des produits locaux. Les apologistes du néolibéralisme ont même trouvé une appellation drôlement économiste à cette nouvelle mouvance démocratique : la souveraineté du consommateur. Devrait-on s'en contenter? Bien sûr que non. Pour louable que puisse être cet exercice, il ne peut en aucun cas servir de palliatif à la nécessité criante de se réapproprier collectivement la gestion de nos sociétés.

Mais comme le disait Martin Luther King, il ne peut y avoir de grand désappointement là où il n'y a de grand amour, et malgré un tableau pouvant parfois dépeindre la démocratie d'aujourd'hui en des termes fort critiques, reste qu'on ne peut ignorer ceux et celles qui, de plusieurs façons, luttent pour son avènement réel et s'efforcent de repousser les limites que lui impose le système capitaliste.

Les Comités

Les Comités Consultatifs Jeunesse font partie de ce vaste

ensemble de projets visant à accroître le pouvoir du citoyen. Il s'agit d'une initiative toute récente de la Table de Concertation Jeunesse de Sherbrooke, laquelle se compose de plusieurs organismes dévoués à la cause des jeunes. L'idée des CCJ se veut de créer un espace distinct où les 15-29 ans seraient reconnus comme acteurs légitimes par les instances municipales de la nouvelle ville de Sherbrooke et pourraient entendre leur voix dans le développement de leur communauté. L'idée se divise en trois axes principaux qui sont,



COMITÉS CONSULTATIFS JEUNESSE

d'une part, un processus de formation continué quant aux enjeux socio-économiques; d'autre part, la formation de propositions auprès des conseils d'arrondissements et enfin, l'organisation d'activités et d'événements qui permettront d'apprendre à se connaître et de tisser entre nous des liens de solidarité.

Mais, pour réaliser les idées, il faut des hommes et des femmes qui mettent en œuvre une force pratique, écrivait Karl Marx. Et c'est pourquoi « l'idée » sera soumise à la volonté de tous les jeunes qui désirent s'impliquer, et deviendra corps et âmes leur propre

chose. À cet effet, des séances d'information-consultation seront tenues au cours du mois de mai. J'invite fortement tous les intéressé(e)s à me contacter afin de participer à la naissance des Comités Consultatifs Jeunesse.

Aussi vrai que ce monde appartient à tous, permettez-moi d'insister que ces séances sont ouvertes à tous les jeunes ayant une opinion, deux idées ou trois interrogations.

Au rythme où s'accroît la précarisation du travail, où augmentent les inégalités économiques, où s'accroît l'exclusion sociale et où s'érodent nos acquis sociaux-politiques, personne d'entre nous n'a malheureusement le luxe d'éviter l'implication personnelle. Qu'avez-vous d'ailleurs à y perdre, hormis vos chaînes? Qu'avons-nous à y gagner, hormis la démocratie?

François-Olivier Desmarais

Agent de développement régional pour la Table de Concertation Jeunesse (819) 563-3774, poste 30 comiteconsul@hotmail.com

CSST

Une campagne de prévention a été annoncée, mais celle-ci concerne davantage les jeunes travailleuses et travailleurs. L'arrivée massive des jeunes sur le marché du travail durant la période estivale pousse la CSST à intervenir. Des chiffres ont été annoncés pour nous permettre de constater l'ampleur du problème :

- 50 jeunes sont morts suite à un accident de travail au cours des 4 dernières années;

- 17 % des lésions professionnelles sont déclarées par des jeunes de moins de 25 ans alors qu'ils ne constituent que 15 % de la main d'oeuvre.

Source : ILLUSION-EMPLOI, *Bulletin des nouvelles express* Vol. 3 n° 11, mai 2003

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

**FORMATION D'INITIATION
À INTERNET**

cremi3@netconnexion.ca

Pour réservation : 346-0101

LA TABLE RONDE DES
VEP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 566-2727

Fax : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

VICTIME MALGRÉ SOI

Quelle aventure que de vivre une étape de notre vie, que je qualifierais plutôt de survie, sur la sécurité du revenu. Aide de dernier recours, oui, mais sûrement pas sécurité d'être bien renseigné par l'entremise de notre agent. En ce qui me concerne, mon agent ne m'avait jamais renseigné des modalités de remboursement pour les frais de déplacements relatifs aux visites médicales et aux traitements à l'hôpital. Je savais que les frais étaient remboursables, mais j'ignorais toutefois qu'il y avait un délai de 30 jours pour présenter ma demande de remboursement avec, bien sûr, les attestations médicales à l'appui.

Selon la loi, l'erreur que j'ai faite par ignorance de celle-ci, c'est d'avoir cumulé mes factures pendant une période de trois mois avant de décider de les acheminer au ministère de la Solidarité sociale, pensant recevoir un plus grand remboursement.

Mais voilà qu'après la décision rendue par le bureau de révision, on m'informe que ma demande de révision a été rejetée, et cela, malgré le fait que j'ai fait valoir mon ignorance totale à cause du peu d'information reçue de la part de l'agent, puisque je n'ai reçu aucune documentation indiquant les délais pour les réclamations. Rien de tout cela ne se retrouve dans les bureaux du

CLE de votre région. Donc, selon le ministère de la Solidarité sociale, l'ignorance de la loi ou le fait de ne pas avoir été informé ne constitue pas une impossibilité d'agir et n'a pas pour effet de créer des droits.

Bureaucratie à l'oeuvre

Cela est de la pure bureaucratie et de l'abus de pouvoir de la part du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ceux-ci contrôlent et interprètent à leur guise la loi et font preuve de peu d'indulgence devant les citoyennes et citoyens victimes d'ignorance vis-à-vis leur loi à deux façades. Jamais le ministère de la Solidarité sociale n'admettra ses torts ou n'affir-

mera qu'il a mal informé sa « clientèle » ou encore, que ses agentes et agents sont humains eux aussi et que malheureusement, ils n'ont pas le temps de nous informer et qu'avec le nombre de dossiers qu'ils ont à gérer, ils peuvent oublier aussi de préciser.

Donc, vivre cette expérience me donne le goût de divulguer et de dénoncer l'inefficacité de ces bureaux de révision, de cette machine bureaucratique lourde qui ne fait preuve d'aucun jugement entre la réalité et leur loi. À suivre à mon deuxième chapitre après

la décision d'un autre scénario qui est celui du Tribunal administratif du Québec d'aller en appel encore de leur propre décision absurde.

Source : SIMARD, Jean-Yves. *La Débrouille*, Action Plus, Vol. 6, n° 3, mars-avril-mai 2003

Arrêtez d'être des victimes

Après ténacité et persévérance, monsieur Jean-Yves Simard a gagné deux causes décisionnelles au Tribunal administratif du Québec, l'une datant du 18 février 2003 et l'autre du 12 mars 2003. Dans la première, il a donc récupéré la mini-somme de 63.03 \$ pour des frais de transport médical que l'on lui devait. Dans la seconde, le ministère de la Solidarité sociale a reconnu, en vertu de l'article 84 de la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la Solidarité sociale, que le supplément reçu dans le cadre du programme expérimental Action emploi, à titre de travailleur autonome à l'époque 2001-2002, était bien un revenu de travail mensuel et non juste un simple revenu à soustraire. Cette cause a donné lieu à une jurisprudence pour tous les prestataires vivant une situation semblable à travers la province.

Source : SIMARD, Jean-Yves. *La Débrouille*, Action Plus, Vol. 6, n° 4, juin-juillet 2003

Bonne fête Québec!

La fête nationale, c'est l'occasion de célébrer avec nos proches notre fierté d'être québécois.

Nous avons des valeurs et des projets.

Nous avons un rêve...

Celui d'un Québec où il fait bon vivre.

Un rêve à partager!



Yvon Vallières, Monique Gagnon-Tremblay, Jean Charest, Pierre Reid, Daniel Bouchard. N'apparaît pas sur la photo le député Pierre Paradis.

Québec

Loi sur les normes du travail

LES PARIS SONT OUVERTS...

Nos pires appréhensions semblent vouloir se concrétiser.

Durant la dernière campagne électorale, le Parti libéral était plutôt discret sur des mesures efficaces concernant l'emploi pour les travailleuses et les travailleurs du Québec. Au contraire, il prônait la déréglementation pour avoir davantage de souplesse et de flexibilité et flirtait ouvertement avec le patronat...

Ce discours nous inquiétait grandement. Le rapport Bernier, déposé en février dernier à l'Assemblée nationale, démontrait clairement que les travailleuses et les travailleurs du Québec sont aux prises avec une augmentation de l'emploi atypique. Cette triste réalité entraîne la précarisation des emplois, l'érosion de la protection et des droits des travailleuses et travailleurs, des conditions de travail difficiles et des salaires à la baisse. Selon les membres du comité Bernier, des correctifs doivent être apportés rapidement pour contrer cette situation qui favorise la disparité de traitement ainsi que pour protéger adéquatement la population active.

À peine un mois après avoir été élu, le nouveau gouvernement libéral va de l'avant et annonce tour à tour son intention de revoir l'article 45 du Code du travail concernant la sous-traitance et son intention d'abolir la modification apportée à la Loi sur les normes du travail concernant l'application du salaire minimum pour les travailleuses et les travailleurs agricoles.

LE PROJET DE LOI 143

Rappelons que la Loi sur les normes du travail a fait l'objet d'une vaste consultation publique le printemps dernier et d'une commission parlementaire à l'automne pour finalement être adoptée **UNANIMEMENT** le 19 décembre dernier par tous les partis de l'Assemblée nationale...

Les groupes de promotion et de défense des droits des travailleuses et des travailleurs et les syndicats étaient satisfaits de voir cette loi désuète de plus de 23 ans faire l'objet de modifications importantes.

7,30 \$ POUR TOUTES ET TOUS...

Le milieu patronal avait poussé des hauts cris et crié à l'injustice. Pour sa part, la Fédération des producteurs maraîchers du Québec avait réagi farouchement à l'annonce du versement du taux horaire du salaire minimum pour tous les cueilleurs et cueilleuses de fruits et légumes et avait parlé d'énormes pertes de revenus voir même de faillite



Dessin : Pierre Berger

Une récolte moins abondante... à venir

(du déjà entendu...) L'argument des employeurs était à l'effet que beaucoup de leur personnel n'est pas aussi rapide que leurs autres employés et employées plus expérimentées.

Le ministre du Travail de l'époque, Monsieur Jean Rochon, avait blâmé l'attitude des entrepreneurs et leur avait signifié que rien ne les empêchait d'embaucher des cueilleuses et des cueilleurs plus expérimentés et donc, plus rentables... Monsieur Rochon avait lancé un message ferme, pas question de discrimination et de disparité de traitement en fonction de l'âge. Pas question de verser des salaires moindres que ceux prévus par la loi

Voilà qu'un autre parti s'amène au pouvoir et semble céder au lobbying du patronat. Qu'arrivera-t-il au rapport Bernier et aux autres modifications prévues à la Loi sur les normes du travail qui doivent entrer en vigueur graduellement et qui irritent les entrepreneurs (harcèlement psychologique, protection accrue en maintien à domicile de personnes, etc)? Le patronat aura-t-il le dernier mot ou le gouvernement libéral saura-t-il mettre ses culottes et défendre la population? Les paris sont ouverts...

Dernière heure : Le ministre du Travail Michel Després a décrété que les cueilleuses et les cueilleurs de fruits et de légumes risquent de ne pas toucher le salaire minimum... Ils continueront donc à être rémunérés au rendement.

Manon Brunelle
Illusion-Emploi

Enfin les vacances!

AVANT DE PRENDRE VOS VACANCES grandement méritées cette année, il serait nécessaire d'être bien renseigné par rapport à vos droits en tant que personne salariée. À la suite d'une année de travail bien remplie, nous sommes souvent pressés de partir en vacances, mais il faut s'assurer que l'on reçoit bien ce que l'on mérite. Au Québec, selon la Loi sur les normes du travail, la période de vacances est établie sur une année de référence qui est habituellement du 1^{er} mai au 30 avril sauf avis contraire d'une convention collective ou d'un décret. La durée de votre période de vacances annuelles et l'indemnité obligatoire versée sont déterminées selon cette année de référence et le temps de service continu.

rémunérés par année. Malheureusement, le Québec se colle au modèle Nord-Américain qui ne se fait pas généreux en matière de congé, même que la loi américaine ne prévoit aucun congé pour les salariés. Les entreprises offrent généralement de 4 à 10 jours, mais aucune législation ne les oblige à le faire. On imagine que les cas d'abus doivent être fréquents aux États-Unis mais tout à fait légaux.

LES PROMESSES ÉLECTORALES du gouvernement péquiste concernant la conciliation travail-famille parlaient de ses intentions d'octroyer une troisième semaine de vacances après un an de service continu, mais rien n'a été fait. Avec la venue d'un nouveau gouvernement libéral et ses intentions

Service continu	Durée du congé	Indemnité
moins d'un an	1 jour par mois de service	4%
1 an à 5 ans	2 semaines continues	4%
5 ans et plus	3 semaines continues	6%

IL EST CHOQUANT de comparer cette réalité avec celle d'autres pays autour du globe. Lorsque l'on prend connaissance des conditions de travail dans les pays européens, on se rend compte que le Québec est loin derrière quant à la reconnaissance du travail des individus. La France, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas et l'Allemagne allouent tous 5 semaines de vacances annuelles payées. Sur d'autres continents, les conditions sont aussi intéressantes. Par exemple, dans des pays comme le Japon et l'Australie, on accorde 4 semaines de congés

émises lors de la campagne électorale, nous pouvons nous inquiéter que cette idée soit reportée jusqu'aux prochaines élections...

IL SERAIT TEMPS que les efforts et le travail accomplis par la main d'oeuvre québécoise soient reconnus à leur juste valeur. C'est pourquoi Illusion-Emploi exige du gouvernement en place l'augmentation du nombre de semaines de vacances pour tendre davantage vers le modèle européen.

Mélanie Grenier
Illusion-Emploi



Rêver bleu

Programmation 23 juin

14 h 00 à 16 h 00

Animation folklorique : plancher de danse Parc Jacques-Cartier
20 h 00 Troud'homme
21 h 00 Richard Petit
22 h 00 message de Luck Mervil
22 h 20 Feux d'artifices
22 h 45 Richard Petit

Fête nationale du Québec Parc Jacques-Cartier

Programmation 24 juin

13 h 30 à 15 h 30

Animation folklorique : plancher de danse Parc Jacques-Cartier
16 h 00 Cérémonial patriotique
16 h 15 Célébration eucharistique
18 h 00 Animation folklorique
20 h 00 Gaétan Leclerc
Hommage à Félix Leclerc
21 h 00 Martine Bolduc
22 h 00 Feu de joie
22 h 30 Martine Bolduc

MACE

Le syndicat des prestataires de l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

-- VOUS ET VOS DROITS --

Un jeune enfant se noie dans votre piscine : êtes-vous responsable?

Faits :

Un enfant âgé de deux ans s'est noyé dans la piscine d'une voisine. Cette dernière venait d'acheter la propriété et l'acte de vente contenait une représentation selon laquelle la piscine était conforme aux règlements municipaux. Pourtant, l'enfant qui avait échappé à la surveillance de son père, pénétra dans la cour de la voisine par la clôture.

Il s'agit d'une piscine hors terre qui a été installée sur un terrain inégal, de sorte qu'à certains endroits le rebord de la piscine est à égalité avec le sol. Aux endroits où la piscine hors terre est au niveau du sol, il y a une clôture de perches. Il y avait également de petits arbustes relativement espacés le long de cette clôture de perches. La piscine n'était pas protégée adéquatement.

Les parents du jeune enfant poursuivent en dommages-intérêts le propriétaire.

Question :

Pensez-vous le propriétaire responsable de ce malheureux accident?

Décision :

L'action fut accueillie en partie le propriétaire responsable pour les deux tiers et les parents responsables pour un tiers.

Motifs :

Le propriétaire est responsable car la piscine n'était pas protégée adéquatement. La clôture de perches était elle-même une attraction et une invitation à la franchir. Elle est donc responsable des déficiences de cette installation.

Les parents ont également commis une faute de surveillance puisqu'ils connaissaient les risques du terrain voisin et savaient que leur fils s'était déjà approché de la piscine. Ils doivent donc supporter un tiers des dommages. Les parents connaissaient les risques du terrain voisin pour y avoir été invités par les propriétaires antérieurs et savaient que leur fils s'était déjà soustrait à leur surveillance pour s'approcher de la piscine. Le jeune enfant quant à lui ne peut évidemment pas avoir commis de faute.

Les dommages subis seront donc partagés en conséquence des responsabilités soit deux tiers pour le propriétaire de la piscine et un tiers pour les parents.

Micheline Plante, avocate

Aide juridique, Sherbrooke, (819) 563-6122



Assurance-chômage : Le mois dernier avait révélé le triste constat du chômage au sein des communautés noires et latino-américaines. Les dernières données du recensement de 2001 nous apprennent que les groupes arabe et asiatique semblent être dans la même situation. Le taux de chômage de ses deux groupes se situe autour de 14 %.

Source : ILLUSION-EMPLOI, *Bulletin des nouvelles express*, Vol. 3 n° 11, mai 2003

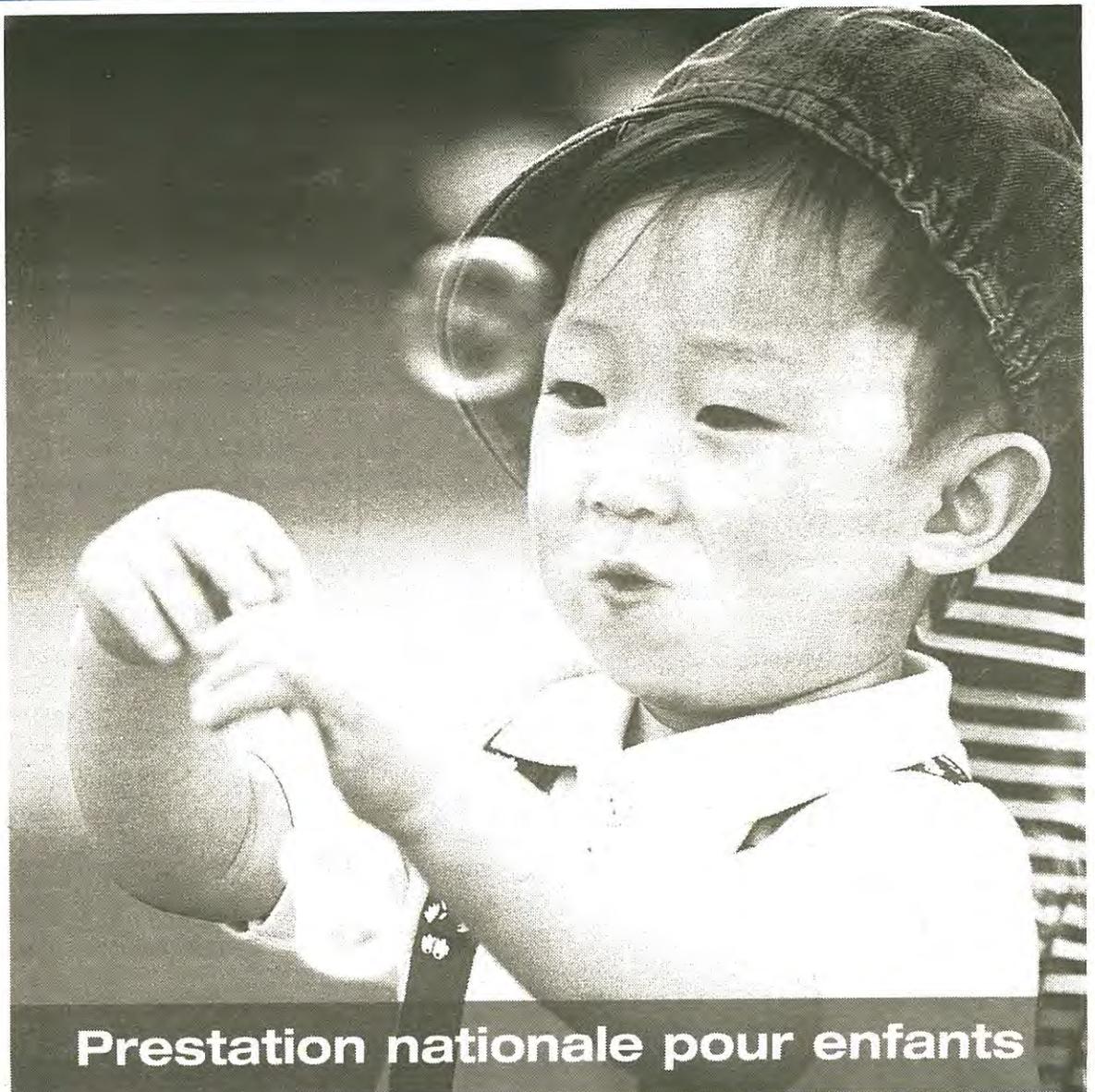


Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone. : (819) 562-9547

Courriel : solidari@aide-internet.org

**Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse**



Prestation nationale pour enfants

Pour que nos enfants grandissent heureux et en santé, nous devons combler leurs nombreux besoins. Certaines choses ne coûtent rien, mais ce n'est pas toujours le cas. C'est pour cette raison que la Prestation nationale pour enfants (PNE) existe. En apportant une aide financière aux familles à faible revenu, nous aidons les parents à assurer un avenir prometteur à leurs enfants, ce qui contribue à réduire la pauvreté infantile au Canada.

Pour en savoir davantage sur tous nos services pour les enfants et leur famille et pour recevoir un guide :

☎ 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATS : 1 800 465-7735
🌐 canada.gc.ca
📍 Centres d'accès Service Canada



Canada

Fêtes traditionnelles des familles d'ailleurs avec les employeurs d'ici : quelle conciliation!

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE des familles, sollicitée par le Comité organisateur de la Ville de Sherbrooke, le RIFE (Rencontre Interculturelle des Familles de l'Estrie) a organisé dernièrement une soirée conviviale et enrichissante sur le thème : « Les fêtes traditionnelles des familles d'ailleurs avec les employeurs d'ici : quelle conciliation? »

DES MEMBRES DE FAMILLES ORIGINAIRES du Rwanda, Congo, Burundi, Ex-Yougoslavie, Mexique, Maroc sont venus faire entendre leur voix en partageant leurs coutumes et les fêtes importantes de leurs pays et religions.

L'AMBIANCE ÉTAIT CHALEUREUSE et multiethnique avec environ 70 participants. Ces participants ont relevé les découvertes enrichissantes que ces discussions ont favorisées et les risques de malentendus et distorsions lorsque ces fêtes sont inconnues des employeurs et des professionnels. Les familles ont demandé à l'unisson que ces fêtes deviennent des congés fériés ou volants afin que les employeurs les libèrent et leur permettent de continuer à participer à des événements significatifs et très importants pour elles. Des négociations pourraient être envisageables comme par exemple qu'un musulman bénéficie d'un jour pour la fête du Ramadan et travaille le jour de Pâques...

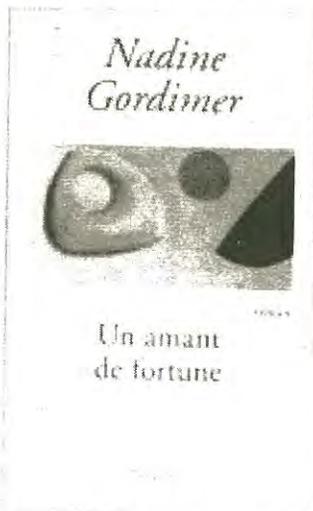
DANS CE MOT, NOUS TENONS À REMERCIER chaleureusement les personnes qui ont pris la peine de se déplacer parce qu'elles croient en des conciliations possibles entre la famille et le travail. Malgré les invitations qui ont supposément été lancées par la Chambre de commerce à ses 3000 membres employeurs, aucun n'était présent. Le RIFE et les familles immigrantes, sommes extrêmement déçus de ce manque de représentativité de la part des employeurs que nous interprétons comme un manque d'intérêt. D'autant plus que cette activité a été initiée, entre autres, par les employeurs d'ici. Conciliation famille d'ailleurs-travail d'ici? Les employeurs, eux, ont choisi!

Source : RIFE

Un amant de fortune

APRÈS AVOIR DÉCRIÉ L'APARTHEID AVEC FORCE, la grande Nadine Gordimer, 80 ans, consacrée par le prix Nobel en 1991, continue à traiter de sujets engagés, même si des lois interdisent aujourd'hui la ségrégation raciale au pays de Nelson Mandela. Certes, Blancs et Noirs vivent officiellement sur un pied d'égalité; du reste les Blancs acceptent que « les vrais Noirs [...] décrochent les boulots ». Mais « Abdou Personne » Ibrahim, en fait, personnage au cœur d'*Un amant de fortune*, n'est qu'« une sorte de Noir », un immigrant illégal qui a troqué la misère et les persécutions politiques d'un pays musulman jamais nommé (peut-être le Pakistan) pour l'inexistence des sans-papiers dans la prospère Afrique du Sud.

IBRAHIM ET JULIE SUMMERS, fille rebelle d'un puissant homme d'affaires blanc, n'ont donc rien en commun. Ils s'aimeront néanmoins, malgré les incompréhension mutuelles et les écueils attribuables au choc de leurs deux mondes antagonistes. Le roman, découpé en deux temps, convie à une plongée dans la



nouvelle Afrique du Sud de la mixité qui n'a cependant pas fini d'exorciser ses anciens démons, puis dans un village arabe perdu en plein désert. Car Ibrahim, bientôt dénoncé, est renvoyé au pays natal; Julie le suit. Ce retour forcé aura nombre de répercussions sur l'un et l'autre protagonistes. Ici, nul manichéisme, nul misérabilisme non plus : *Un amant de fortune* est le récit d'un amour profond, présenté comme résistance ultime à un contexte sociopolitique aliénant et destructeur.

Grasset, 2002, 352 p.
Source : BORDELEAU, Francine. *La Gazette des femmes*, mai-juin 2003, Vol. 25, n° 1.

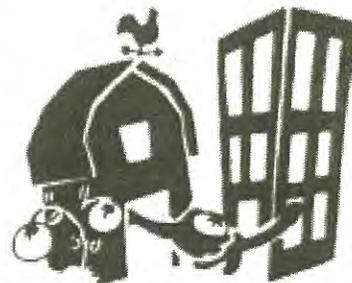
La beauté du commerce équitable

Depuis plusieurs années nous avons tous entendu parler du café équitable, signifiant que les producteurs reçoivent un prix convenable pour leur récolte. Plusieurs ont adhéré à cette campagne, car elle répondait à un principe d'équité que l'on apprécie quand on veut une meilleure justice. La question que je me suis posée est la suivante : peut-on dans notre région, notre ville et notre quartier, pratiquer un autre type de commerce équitable pour le producteur ?

La réponse est OUI. D'abord, il faut regarder ce que nous mangeons et voir avec notre fournisseur si les produits qu'il vend sont locaux. Il est certes intéressant d'acheter mondialement pour les produits que nous n'avons pas localement mais pour ceux que nous produisons, c'est plus simple de les acheter ici. Prenons l'exemple des pommes. Nous avons une production de pommes locales et une bonne variété de spécimen. Avec les chambres à atmosphère contrôlée, la qualité de nos pommes supplante la qualité des pommes importées du monde entier. En demandant à votre fournisseur la provenance des pommes que vous voulez acheter, vous serez en mesure de faire un choix : acheter une pomme dont le transport se fait de Compton à Sherbrooke ou bien d'une pomme qui a fait le transport de l'Afrique du Sud à Sherbrooke. En plus d'être équitable, votre choix sera aussi écologique, car vous sauverez sur le transport de votre pomme.

chances d'influencer sur la qualité de ce produit dans le but de l'améliorer sont minimes comparativement avec vos boulangeries locales. Un petit test intéressant qui en dit long sur la qualité : si vous laissez une tranche de pain sur le comptoir et qu'elle ne pourrit pas, c'est qu'il n'y a pas assez de vie dedans pour mourir. La vie amène la vie. Vous pourrez communiquer avec votre boulangerie pour lui faire part de

nes de croissance ou les antibiotiques que l'éleveur aura utilisés alors que si votre bœuf est « local » vous aurez le loisir de téléphoner à l'éleveur et même aller sur les lieux pour vérifier la qualité de son élevage. Une relation de confiance peut s'établir entre vous et celui-ci qui répondra ainsi à vos besoins d'une viande saine et savoureuse. En obtenant de l'information sur l'éleveur de votre viande, vous développez un réseau de connaissances intéressant et vous allez sentir que vous faites partie d'une communauté.



Dessin : ASC

Encore une fois votre choix sera équitable tout en répondant à vos exigences de qualité. Plusieurs exemples peuvent vous venir à l'esprit pour établir votre propre commerce équitable. Aussi, un des critères pour l'équité est votre confiance dans la qualité que vous offre la proximité du fournisseur, votre capacité de communiquer avec lui et d'influer sur le type de production qu'il peut faire, car il (votre fournisseur) veut être en relation avec vous. C'est extraordinaire de sentir l'enthousiasme de tous ces fournisseurs quand je communique avec eux. Développez votre niveau de confiance, allez vers eux car ils sont de chez nous. L'effet secondaire qui en découlera sera de tisser une meilleure relation sociale.

Notre pain quotidien...
Un autre aliment que nous consommons sans trop nous préoccuper de sa provenance, c'est le pain. Nous avons plusieurs boulangeries locales qui font du bon pain et qui engagent quelqu'un de chez-nous, votre voisin peut-être? Si vous demandez à votre fournisseur d'où vient ce pain, il vous répondra de Montréal. Vos
et notre boeuf local!!!
Votre viande maintenant ! Demandez à votre boucher la provenance de votre bœuf et il vous répondra avec fierté, de l'Ouest. Il vous dira aussi que le bœuf « local » n'aura pas la même tendresse, et que, de ce fait, le marché local est inexistant. Foutaise. Vous n'avez aucun contrôle sur les hormo-

André Nault

Le Centre Coopératif de Locaux Communautaires de Sherbrooke

LOCAUX À LOUER POUR ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

Services de la coopérative :

- Location de locaux
- Location de salles de réunions, d'activités, d'animation, etc.
- Service de photocopies pour membres résidents et auxiliaires

Une composante originale du Mouvement coopératif estrien
187, rue Laurier, Sherbrooke (Québec) (819) 563-8144

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$
pour _____ abonnement(s) adressé à :

Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



CONTRIBUER
AU FINANCEMENT DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre
permet de s'impliquer
humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270